Le Département Universitaire de Médecine d’Urgence du CHU de DIJON recrute **des médecins urgentistes ou des médecins généralistes** pour une activité variée dans un centre universitaire dynamique, moderne, à taille humaine disposant d’un plateau technique complet. Le CHU de Dijon est un des deux « trauma center » de la région Bourgogne-Franche-Comté.

**Le service des urgences** est en cours de rénovation et d’extension, il bénéficie d’une régulation de ses entrées H24 par le SAS/CRAA 15 du SAMU 21, le nombre de passages est de 44 000 par an en 2023 (diminution de 15% depuis la régulation H24). L’activité des urgences est organisée en 3 secteurs d’activité (SAUV, circuit court, circuit long) avec un total de 20 places (5 pour la SAUV), il existe une Unité Médicale d’Urgence (UMU) où nous travaillons conjointement en collaboration avec les internistes. En journée, 3 séniors et 3 internes assurent la prise en charge des patients, en garde après minuit 2 séniors et 3 internes assurent la permanence des soins. Il existe en plus une demi-garde de spécialistes non urgentistes de 18h à minuit.

**Le SAMU 21** régule actuellement 2 départements le 21 et le 58, il est organisé en S@S depuis 2021, répond à plus de 440 000 appels par an avec une équipe de 50 ARM, 4 superviseurs, 2 médecins régulateurs libéraux en journée en semaine et 3 le week-end (2 la nuit), 2 médecins urgentistes régulateur H24. Des travaux d’extension et de modernisation de la régulation sont en cours. Le SMUR réalise plus de 4500 dont 3000 interventions primaires et 1000 interventions héliportées primaires et secondaires. En journée jusqu’à minuit, 2 équipes SMUR médicalisées et 1 équipe para médicalisée (UMHP) sont mobilisables par voie terrestre et héliportée. (Helismur H24), il n’y a pas d’UMHP la nuit. L’UMHP a fait 440 T2IH en 2023 (dont plus de 100 héliportées) et 160 interventions primaires organisées autour de 7 protocoles. Le SMUR est informatisé et bénéficie d’un matériel adapté à une prise en charge pré hospitalière moderne.

**L’activité universitaire** fait partie intégrante de la vie du service avec des staffs quotidiens, un staff hebdomadaire pour les internes, une réunion mensuelle avec un orateur extérieur reconnu pour son expertise sur le sujet traité, une à deux visites par an d’une personnalité « reconnue » du monde de l’urgence et 3 soirées thématiques à audience régionale. Le service organise également deux diplômes universitaires pour les médecins et les paramédicaux.

Nous recrutons :

* **Pour les urgences** : des médecins urgentistes ou généralistes temps plein ou temps partiel avec une participation possible à l’activité SAMU/SMUR sur la base du volontariat (donc non obligatoire) pour les médecins urgentistes. Les médecins hors Union Européenne peuvent également candidater après validation des EVC.
* **Pour le SAMU/SMUR** : des médecins urgentistes temps plein ou temps partiel soit en activité exclusive SAMU/SMUR soit avec une activité aux urgences sur la base du volontariat.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter :

Dr Pascal INCAGNOLI ( Chef de Service) : pascal.incagnoli@chu-dijon.fr

Secrétariat : Mme Catherine THIBAUT : 03-80-28-15-10